

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE SEANCE	1 ^{er} avril 2025
DATE DE CONVOCATION	26 mars 2025
DATE D’AFFICHAGE	03 avril 2025
NOMBRE DE CONSEILLERS	
EN EXERCICE	33
PRESENTS	22
PROCURATION(S)	10
VOTANTS	32

Le maire certifie que la présente délibération a été télétransmise en Préfecture de l'Eure au titre du contrôle de la légalité

Certifiée conforme et exécutoire.
Notifiée aux intéressés.

Le Maire

Le **PREMIER AVRIL** DE L’AN DEUX MILLE VINGT CINQ à 19H00 :

Le Conseil municipal de VAL-DE-REUIL légalement convoqué, s’est assemblé en séance publique dans la salle du Conseil, sous la présidence de :

Monsieur Marc-Antoine JAMET, Maire

Étaient présents : MM. COQUELET, LEGO, AVOLLÉ, BALUT, GHOUL, AÏT BABA, NDIAYE, GRESSENT, GUILLON.
Mmes DUVALLET, ROUSSELIN, BENAMARA, DORDAIN, DESLANDES, ALTUNTAS, POUHÉ, DEBOISSY, BATAILLE, TERNISIEN, LEFEBVRE, VINCENT.

formant la majorité des Membres en exercice.

Étaient excusés : MM MARC, COPLO, LECERF, GODEFROY, GASSA, SABIRI et Mmes LOUBASSOU, DELIENCOURT, GÜTH, MANTSOUAKA-MASSALA.

Était absent : M. THIERY.

Avaient donné pouvoir : M. MARC à M. COQUELET, M. COPLO à Mme DUVALLET, M. LECERF à M. LEGO, M. GODEFROY à M. JAMET, M. GASSA à Mme DORDAIN, M. SABIRI à M. GHOUL, Mme LOUBASSOU à Mme BENAMARA, Mme DELIENCOURT à Mme DESLANDES, Mme GÜTH à Mme VINCENT, Mme MANTSOUAKA-MASSALA à Mme ROUSSELIN.

Mme Jeanne POUHÉ
est nommée Secrétaire à l’ouverture de la séance.

Assistaient à la séance :

Fonctionnaires : MM. TRISTANT, TOUTAIN, AURIÈRES, EL OUERDIGHI, VANHOVE, LHERNAULT, SWIECH, TORETON et Mmes BOULANGER, JEZ, GALLÉ-TESSONNEAU, ZAPPIA.

Délibération : N°22

JUMELAGE - MANDAT SPECIAL POUR LE DEPLACEMENT
D’ELUS – PRISE EN CHARGE DU DEPLACEMENT

Mme Jeanne Pouhé expose au Conseil municipal :

La Ville de Sztum a convié une délégation officielle de la Ville de Val-de-Reuil pour participer aux célébrations de la Fête Nationale de la Constitution du 3 mai, à l’occasion desquelles est organisée la Course Internationale de la Solidarité. Une délégation d’élus rolivalois se rendra donc du 2 au 5 mai dans la ville jumelle polonaise. Ils seront accompagnés par des sportifs du Val-de-Reuil Athlétique Club et du club Pleine Form’ avec lesquels le Club Sportif Athlétique Zantyr entretient des liens d’amitié, tissés à l’occasion d’échanges et de rencontres entre nos deux villes.

Les missions revêtant un caractère exceptionnel, ne relevant pas des missions courantes d’un élu, doivent faire l’objet d’un mandat spécial préalable, octroyé par délibération du Conseil municipal.

Cette délibération a donc pour but de donner mission à :

- Jeanne POUHÉ
- Dominique LEGO

Reçu en préfecture
027-212707012-20250401-D-25-04-22-DE
Date de télétransmission : 04/04/2025
Date de réception préfecture : 04/04/2025

pour répondre à l'invitation du Maire de Sztum et représenter Val-de-Reuil, à cette occasion, en Pologne.

Mme Jeanne Pouhé, membre du bureau du Comité des jumelages, se déporte du vote

**Sur la base de ces éléments, le Conseil municipal, après en avoir délibéré
À l'unanimité**

- **VALIDE** le mandat spécial donné aux élus cités ci-dessus pour leur déplacement à Sztum, du 2 au 5 mai,
- **AUTORISE** les dépenses liées au déplacement de ces élus.

La présente délibération sera transmise à M. le Préfet de l'Eure en application de l'article L2131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Délibéré en séance les jours, mois et an susdits,
Et ont les membres signé au registre après lecture.

POUR EXTRAIT CONFORME
Marc-Antoine JAMET

